

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
03 AVR. 2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement
F04213 P0032

1. Intitulé du projet

Liaison cyclable Mittelhausbergen / Niederhausbergen

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté urbaine de Strasbourg

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Jacques BIGOT Président

RCS / SIRET

246 700 488 00017

Forme juridique Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°d)	Piste cyclable d'une longueur de 1300 mètres

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une piste cyclable en site propre entre les communes de Mittelhausbergen et Niederhausbergen pour partie le long de la RD 63 et en réemploi d'un chemin rural.

4.2 Objectifs du projet

La création de cette piste cyclable est destinée à prolonger la piste cyclable existante entre Niederhausbergen et Mundolsheim afin de permettre

- aux élèves des deux communes de rejoindre le collège de Mundolsheim à vélo en toute sécurité.

- de faciliter les déplacements des autres usagers en offrant une alternative plus directe à l'itinéraire de loisirs de la piste des Forts.
- d'étendre le réseau de pistes cyclables de la Communauté urbaine de Strasbourg pour favoriser le recours aux modes actifs de déplacements.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux d'aménagement de la piste cyclable consisteront à :

- élargir ponctuellement et renforcer l'accotement de la RD 63 et la structure d'un chemin rural
- sécuriser les traversées de chaussée
- gérer les eaux de ruissellement
- mettre en place le revêtement de surface
- mettre en place la signalisation réglementaire

La durée des travaux est estimée à 8 semaines.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La piste cyclable sera en grande partie réalisée en site propre et séparée de la RD 63. Une attention particulière sera portée au traitement de la portion urbanisée à l'entrée sud de Niederhausbergen.

Les traversées de chaussée seront matérialisées et sécurisées (dispositif à définir par les études de maîtrise d'oeuvre et à soumettre à l'approbation du Conseil Général - gestionnaire de la RD)

Le carrefour rue du Stade - Fort Foch à Niederhausbergen est déjà équipé de feux tricolores.

La piste permettra de dissocier les modes doux de la circulation générale (7550 véhicules/jour comptage SIRAC du 28/06/2012)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'analyse d'impact potentiel "aire historique et de reconquête du hamster" a été réalisée, elle montre la nécessité de la compléter par une étude d'impact résiduel (cette dernière est en cours)
Déclaration d'utilité publique éventuelle.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Examen au cas / cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	5600 m ²
Longueur du projet	1300 ml
Largeur du projet	entre 3 et 5 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
Mittelhausbergen Niederhausbergen	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. <u>7 ° 41' 39" E</u> Lat. <u>48 ° 36' 57" N</u> Point d'arrivée : Long. <u>7 ° 42' 03" E</u> Lat. <u>48 ° 37' 35" N</u> Communes traversées : Mittelhausbergen Niederhausbergen

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Accotement de la route départementale ; franges de parcelles agricoles (un à deux mètres environ) ; chemin rural existant.

Un emplacement réservé au profit de la piste cyclable est inscrit au PLU de la commune de Niederhausbergen.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	POS de la commune de Mittelhausbergen approuvé le 22/03/2002 (zones NC2 ; IINA3 ; ND3) marge de recul 25 mètres PLU de la commune de Niederhausbergen approuvé le 15/12/2011 (zones A ; UB ; IAU) marge de recul 25 mètres
---	---

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI CUS prescrit le 17/01/2011 remontées de nappes pour Mittelhaubergen et Niederhausbergen (cf Pièces jointes)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un remblaiement ponctuel pourra être nécessaire pour combler la différence de niveau entre le giratoire à Mittelhausbergen et le terrain naturel. Dans ce cas, un apport de matériaux naturels ou recyclés sera effectué.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude d'impact résiduel hamster est en cours.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

De façon très limitée. La collectivité sera en effet amenée à acquérir des franges de parcelles cultivées pour élargir ponctuellement l'accotement de la route départementale ou contourner des ouvrages existants (parking du cimetière à Mittelhausbergen).

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marge de recul RD 63 (POS ou PLU des deux communes)
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le cas échéant si une partie de la piste est équipée d'un éclairage (décision en suspens)
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales. Les études de maîtrise d'oeuvre détermineront le dispositif destiné à les gérer.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De façon très limitée. La collectivité sera en effet amenée à acquérir des franges de parcelles cultivées pour élargir ponctuellement l'accotement de la route départementale ou contourner des ouvrages existants (parking du cimetière à Mittelhausbergen) :

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments fournis ci-dessus, le projet devrait être dispensé d'étude d'impact.

En effet,

- le projet n'est pas impactant pour l'environnement,
- les déplacements cyclistes ne génèrent aucune pollution,
- la piste sera majoritairement implantée sur des délaissés de voirie, les surfaces agricoles à soustraire sont négligeables, parfois même récupérées sur le domaine public au fil des labours successifs
- le projet est bénéfique pour la santé humaine,
- le projet permet de sécuriser les déplacements des collégiens de même que des habitants des communes concernées et avoisinantes.
- de façon plus globale, l'extension du réseau cyclable de la communauté urbaine a pour vocation de favoriser le recours aux modes actifs de déplacement et de générer un report modal de la voiture vers le vélo.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Informations sur les risques naturels et technologiques pour Mittelhausbergen et Niederheusbergen.</p> <p>1 CD ROM contenant l'ensemble du dossier</p>

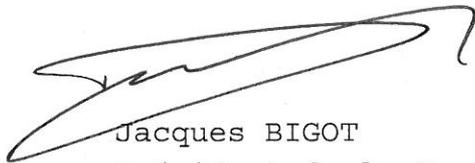
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Strasbourg

le, 02 AVR. 2013

Signature



Jacques BIGOT
Président de la Communauté urbaine de Strasbourg

Pierre LAPLANE
Directeur Général des Services